

## SYRIE

### Amnesty International s'inquiète des arrestations visant des membres du Comité des familles de prisonniers d'opinion

Index AI : MDE 24/055/2005

ÉFAI

Mercredi 27 juillet 2005

### DÉCLARATION PUBLIQUE

Ce mercredi 27 juillet 2005, Amnesty International a fait part de sa préoccupation concernant les dernières arrestations de défenseurs des droits humains en Syrie. L'organisation a invité le gouvernement du président Bachar el Assad à accorder plus de libertés aux Syriens et à mettre en place un programme de réforme des droits humains.

Cet appel fait suite à l'interpellation de deux proches de prisonniers d'opinion qui ont pris part le 25 juillet à la première conférence de presse d'une nouvelle organisation, le Comité des familles de prisonniers d'opinion. Cette conférence de presse a pris fin à l'arrivée des forces de sécurité. Le lendemain, Yassin al Hamwi a été appréhendé dans son magasin, dans la ville de Darya, entre Damas et Qatana, et conduit dans un lieu inconnu par des agents des forces de sécurité. Son fils, Haythem al Hamwi, est incarcéré depuis 2003 pour s'être impliqué dans des activités pacifiques, telles que la création d'une bibliothèque gratuite et le nettoyage de la ville ; il avait également appelé la population à arrêter de fumer et de verser des pots-de-vin.

Le 27 juillet, la police syrienne a arrêté Muhammad Ali al Abdullah, alors qu'il se trouvait à son domicile, à Qatana. Son père, Ali al Abdullah, lui aussi prisonnier d'opinion, est emprisonné depuis le 15 mai 2005. Il a été placé en détention une semaine après avoir lu une déclaration au nom du dirigeant en exil d'*Al Ikhwan al Muslimin* (Les Frères musulmans), devant le Forum Jamal al Atassi, groupe de discussion politique qui a été fermé par les autorités. Ali al Abdullah est actuellement placé à l'isolement en attendant d'être jugé pour avoir fait la « *promotion d'une organisation illégale* ».

Amnesty International a dénoncé ces arrestations, les qualifiant de régression pour les droits humains en Syrie. Elle a demandé au président Bachar el Assad d'intervenir et d'ordonner la libération immédiate et sans condition de tous les prisonniers d'opinion. L'organisation a fait part de sa très vive déception face à ces nouvelles mesures de répression. Elles témoignent de l'incapacité du gouvernement à tirer profit du récent congrès du Parti Baas au pouvoir pour faire adopter les réformes dont la Syrie a tant besoin.

### Complément d'information

Selon certaines sources, Ali al Abdullah est placé à l'isolement dans la prison d'Adhra, située près de Damas. Il est inculpé de « *promotion d'une organisation illégale* », l'organisation visée étant manifestement celle des Frères musulmans, interdite en Syrie. Son procès doit s'ouvrir le 30 octobre 2005 devant la *Mahkamat Amn al Dawla al Aliya* (Cour suprême de sûreté de l'État), qui applique des procédures non conformes aux normes internationales d'équité des procès. S'il est reconnu coupable, il encourt une peine de plus de trois ans d'emprisonnement (voir le document [MDE 24/045/2005](#), 1<sup>er</sup> juillet 2005).

Haythem al Hamwi est l'un des quatre jeunes hommes détenus depuis mai 2003, arrêtés après avoir participé à une marche silencieuse organisée à Darya pour protester contre l'invasion de l'Irak. Ces quatre hommes sont incarcérés à la prison de Saidnaya, près de Damas. Au terme de procès manifestement inéquitables qui se sont déroulés devant un tribunal militaire d'exception, ils ont été condamnés à des peines d'emprisonnement allant de trois à quatre ans, pour avoir « *tenté de créer une organisation religieuse, pris part à des activités sociales illicites et suivi des enseignements religieux et intellectuels interdits* ». Détenus dans des conditions qui seraient extrêmement malsaines, déshumanisantes et dégradantes, ils ont été soumis à diverses formes de torture et de mauvais traitements (voir le document intitulé [Torture, ill-treatment and unfair trials of the Darya activists](#), MDE 24/056/2004, 19 août 2004). ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**